



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif

Première session
24-26 novembre 2009
Bangkok

**INCIDENCE DE LA CRISE ÉCONOMIQUE SUR LA PAUVRETÉ ET LE
DÉVELOPPEMENT INCLUSIF : POLITIQUES MISES EN ŒUVRE
ET POLITIQUES ENVISAGEABLES**

(Point 5 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

La crise financière et économique mondiale menace de réduire à néant les progrès accomplis en matière de développement au cours des dix dernières années et risque de précipiter une catastrophe humaine dans de nombreuses parties du monde en développement, notamment dans la région de l'Asie et du Pacifique où elle pourrait entraîner la perte de 26 millions d'emplois et réduire des millions de personnes au sous-emploi ou les maintenir dans des emplois instables et précaires. On prévoit en outre qu'en 2009 entre 65 et 85 millions de personnes, victimes de la crise, continueront de vivre dans la pauvreté dans la région. Les personnes les plus menacées sont les femmes pauvres employées dans le secteur manufacturier, les populations les plus jeunes et les plus âgées et les travailleurs migrants sans qualifications. La crise devrait également retarder la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans la région.

Une approche globale et coordonnée aux niveaux national, régional et mondial s'impose pour faire face au coût humain de la crise. Au niveau national, il conviendrait d'envisager des mesures de relance susceptibles de venir en aide aux populations pauvres et les plus vulnérables. Pour remédier à la présente crise et faire face aux crises à venir il faut a) développer les infrastructures physiques, en particulier dans les zones rurales; b) investir dans l'éducation, la santé et autres secteurs sociaux, et par-dessus tout, c) mettre au point des systèmes de protection sociale universelle.

Au niveau régional, l'échange d'informations sur l'impact de la crise telle qu'elle a été vécue ici ou là et la mise au point de mécanismes de coopération technique et de coordination des initiatives pour obtenir les meilleurs résultats, peuvent apporter beaucoup. Les décideurs auraient par ailleurs intérêt à développer une vision régionale commune de ce qu'il conviendrait de faire pour accélérer la reprise par le développement inclusif. La coopération Sud-Sud, qui peut contribuer efficacement au renforcement de l'assistance financière et technique aux pays de la région qui en ont besoin, devrait être encouragée. Au niveau mondial, les pays développés et autres donateurs devraient veiller à ce que l'aide publique au développement (APD) soit acheminée sans difficulté, en particulier vers les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, afin que le développement socioéconomique des pays bénéficiaires puisse se poursuivre sans interruption.

Les pays membres sont invités à faire connaître leur expérience des répercussions de la crise et le Comité à donner son avis sur les solutions à retenir pour en atténuer les effets néfastes sur la réduction de la pauvreté, le développement inclusif et la réalisation des OMD.

TABLE DES MATIÈRES

| | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| Introduction..... | 2 |
| I. VUE D'ENSEMBLE DE LA PAUVRETÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL..... | 3 |
| II. IMPACT DE LA CRISE ÉCONOMIQUE SUR LA PAUVRETÉ ET LE DÉVELOPPEMENT INCLUSIF | 6 |
| A. Chômage et pauvreté monétaire..... | 6 |
| B. Secteurs sociaux..... | 8 |
| C. Envois de fonds des travailleurs émigrés | 9 |
| D. Aide publique au développement (APD) | 10 |
| III. POLITIQUES ENVISAGEABLES POUR LIMITER LES EFFETS NÉFASTES DE LA CRISE ÉCONOMIQUE SUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET LE DÉVELOPPEMENT INCLUSIF..... | 10 |
| A. Mesures de relance en faveur des pauvres | 10 |
| B. Investissements dans l'éducation et la santé..... | 13 |
| C. Renforcement des systèmes de protection sociale | 13 |
| D. Maintien des courants d'aide au développement à l'étranger | 15 |
| E. Mesures pour faire face à la baisse des envois de fonds | 15 |
| IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS | 16 |

Introduction

1. La crise économique et financière mondiale menace de réduire à néant les acquis du développement des dix dernières années et de précipiter une catastrophe humaine dans de nombreuses parties du monde en développement, notamment dans la région de l'Asie et du Pacifique. Les populations pauvres et les plus vulnérables en ressentent partout les effets et cela pourrait avoir des conséquences négatives graves et durables. Ce sont ordinairement les pauvres et les laissés-pour-compte qui pâtissent le plus des crises économiques et qui s'en remettent le plus lentement. L'expérience passée montre également que les plus pauvres, en particulier les travailleurs sans qualifications, les jeunes, les personnes âgées et les femmes qui travaillent sont particulièrement sensibles aux ralentissements économiques. En n'apportant aucun soutien à ces groupes vulnérables, on risque de compromettre les perspectives de croissance et de réduction de la pauvreté à long terme dans les pays en développement de la région. Les responsables ont donc pour tâche principale de trouver la voie d'un redressement rapide en se souciant tout particulièrement des populations pauvres et les plus vulnérables pour que la crise économique ne se transforme pas en crise humanitaire.

2. Le présent document vise à évaluer l'impact de la crise financière et économique sur les populations pauvres et les plus vulnérables, à examiner les solutions possibles et à proposer des mesures susceptibles de protéger ces populations des effets nuisibles de la crise tout en promouvant le développement inclusif. Il est structuré comme suit: dans sa première partie il donne une vue d'ensemble de la pauvreté et du développement social dans les pays en développement de la région en

suivant l'évolution de la pauvreté et de certains indicateurs sociaux ; il décrit dans sa deuxième partie les effets de la crise économique et financière mondiale sur la pauvreté et le développement inclusif tandis que la troisième partie montre comment les pays sont intervenus pour limiter ces effets. On y propose en outre des mesures susceptibles d'aider les pays à sortir de la crise et à promouvoir un développement inclusif. La partie « conclusions » contient un résumé des mesures suggérées pour protéger les populations pauvres et les plus vulnérables, promouvoir le développement inclusif et la réalisation des OMD.

I. VUE D'ENSEMBLE DE LA PAUVRETÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

3. Les données dont on dispose sur les divers indicateurs permettant d'évaluer la situation de la pauvreté et le développement social datent d'avant la présente crise économique et financière mondiale.

4. Le seuil international de pauvreté en parité de pouvoir d'achat (PPA) en dollars a été récemment révisé et porté à 1,25 dollars par habitant par jour (prix PPA de 2005)¹. Selon le seuil de pauvreté révisé et les estimations établies par la Banque mondiale il y avait, en 2005, quelque 950 millions de personnes en Asie et dans le Pacifique vivant dans des conditions de pauvreté. Autrement dit, plus des deux tiers des pauvres du monde étaient concentrés dans cette région. Sur les 24 pays de la région pour lesquels on dispose de données concernant les années 1990 et 2000, 20 ont réussi à des degrés divers à réduire la pauvreté². Parmi les sous-régions, la pauvreté est relativement plus prévalente en Asie du Sud et en Asie du Sud-Ouest. Toutefois, l'incidence de la pauvreté dans ces sous-régions est passée de 47 % en 1990 à 35,5 % en 2005. En revanche, l'Asie de l'Est et l'Asie du Nord-Est ont enregistré un recul très net, de 60 % à 16 %, de la pauvreté, au cours de la même période, essentiellement grâce aux bons résultats de la Chine. En Asie du Sud-Est également la pauvreté a sensiblement fléchi puisqu'elle est passée de 39 % à 19 %. Les sous-régions de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale ont le niveau de pauvreté le plus bas bien que celui-ci ait progressé, au cours de la même période, de 2,9 % à 6,6 %. On trouve dans cette dernière sous-région des économies en transition qui subissent des transformations structurelles considérables depuis les années 90.

5. De nombreux pays ont leur propre seuil national de pauvreté à partir duquel ils établissent leurs propres estimations permettant de se faire une meilleure idée de l'ampleur du phénomène. Toutefois, ces estimations ne sont pas comparables d'un pays à l'autre en raison des différences de définition et de mesure. Elles permettent simplement de suivre l'évolution de la pauvreté dans le temps. Il est cependant extrêmement difficile d'obtenir des estimations cohérentes sur de longues périodes dans les différents pays car la définition du seuil de pauvreté et les méthodologies utilisées varient également dans le temps. On a donc analysé ici, pour des raisons de cohérence, les estimations disponibles pour les années les plus récentes établies à partir des seuils nationaux de pauvreté (tableau 1). Parmi les pays les plus peuplés, la Chine a pu réduire son taux de pauvreté de 7,1 % en 1995 à 2,8 % en 2004. En Inde, le niveau de pauvreté, établi à partir de son propre seuil national de pauvreté, est tombé de 36 % en 1994 à 27,5 % en 2005. Au Pakistan, ce niveau a progressé entre 1999 et 2001 puis a chuté brusquement par la suite. Le Bangladesh et le Népal ont également enregistré une baisse sensible de la pauvreté.

¹ Pour en savoir plus, consulter CESAP, *Statistical Yearbook for Asia and the Pacific 2008* (publication des Nations Unies, n° de vente E.09.II.F.1).

² CESAP, *Statistical Yearbook for Asia and the Pacific 2008* (publication des Nations Unies, n° de vente E.09.II.F.1).

6. L'Indonésie, un des pays les plus sévèrement touchés par la crise économique asiatique de 1997, a vu son niveau de pauvreté augmenter immédiatement après la crise mais il a pu ensuite l'abaisser progressivement puisqu'il est passé, modestement, de 17,6 % en 1996 à 16,7 % en 2004. La Thaïlande, les Philippines et dans une moindre mesure la Malaisie ont également vu l'incidence de la pauvreté s'accroître après la crise de 1997³. Toutefois, ces pays ont été également à même de réduire leur niveau de pauvreté. Le Vietnam a remporté un succès majeur en faisant passer son niveau de pauvreté de 58,2 % en 1993 à 28,9 % en 2003. Dans les pays insulaires du Pacifique (Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Samoa), la pauvreté a augmenté au fil des années. La plupart des pays d'Asie centrale ont enregistré une forte poussée de la pauvreté au début des années 90, au moment où ils entamaient leur transition du système de planification centralisée à l'économie de marché. Tous ces pays ont cependant réussi à réduire leur niveau de pauvreté au cours des années qui ont suivi : ainsi, au Kazakhstan, il est passé de 34,6 % en 1996 à 15,4 % en 2002.

Tableau 1. Pourcentage de population au-dessous du seuil national de pauvreté dans quelques pays

| <i>Pays</i> | <i>Période</i> | <i>Première année</i> | <i>Deuxième année</i> | <i>Dernière année</i> |
|---------------------------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Arménie | (1995, 1999, 2001) | 54,7 | 55,1 | 50,9 |
| Azerbaïdjan | (1995, .. , 2001) | 68,1 | .. | 49,6 |
| Bangladesh | (1992, 2000, 2005) | 58,8 | 48,9 | 40 |
| Cambodge | (1994, 1997, 2004) | 47 | 36,1 | 35 |
| Chine | (1995, 1998, 2004) | 7,1 | 4,6 | 2,8 |
| Fidji | (1996, .. , 2007) | 25,5 | .. | 34,3 |
| Inde | (1994, .. , 2005) | 36 | .. | 27,5 |
| Indonésie | (1996, 1999, 2004) | 17,6 | 28,1 | 16,7 |
| Kazakhstan | (1996, 2001, 2002) | 34,6 | 17,6 | 15,4 |
| Kirghizistan | (1997, 2001, 2005) | 51 | 47,6 | 43,1 |
| Malaisie | (1993, 1998, 2004) | 13,4 | 8,5 | 5,7 |
| Mongolie | (1995, 1998, 2002) | 36,3 | 35,6 | 36,1 |
| Népal | (1996, .. , 2004) | 41,8 | .. | 30,9 |
| Pakistan | (1999, 2001, 2006) | 30,6 | 34,5 | 22,3 |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée | (1990, .. , 2002) | 24 | .. | 39,6 |
| Philippines | (1994, 2000, 2003) | 40,6 | 34 | 30,4 |
| République démocratique populaire lao | (1993, 1998, 2003) | 45 | 38,6 | 33 |
| Samoa | (1997, .. , 2004) | 15 | .. | 20,3 |
| Sri Lanka | (1996, 2002, 2007) | 28,8 | 22,7 | 15,2 |
| Tadjikistan | (1999, .. , 2003) | 74,9 | .. | 44,4 |
| Thaïlande | (2002, 2004, 2006) | 14,9 | 11,2 | 9,5 |
| Viet Nam | (1993, 1998, 2003) | 58,2 | 37,4 | 28,9 |

Sources : CESAP, *Statistical Yearbook for Asia and the Pacific 2008* (publication des Nations Unies, n° de vente E.09.II.F.I); Banque mondiale, 2009, online database; et sources nationales.

³ CESAP, *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2002, Economic Prospects: Preparing for Recovery*, tableau III.4 (publication des Nations Unies, n° de vente E.02.II.F.25).

7. Cela dit, la réduction des inégalités de revenus dans la région de l'Asie et du Pacifique n'a réussi que partiellement. Si l'incidence de la pauvreté a diminué, les inégalités de revenus mesurées selon le coefficient de Gini se sont creusées, ces dernières années, dans de nombreux pays. Entre 1993 et 2004 ou 2005 (selon le pays) le coefficient de Gini a vu sa valeur augmenter de 0,41 à 0,47 en Chine, de 0,33 à 0,37 en Inde et de 0,34 à 0,40 en Indonésie⁴. Même chose au Bangladesh, au Cambodge, au Népal, au Pakistan, aux Philippines, à Sri Lanka et au Viet Nam. En revanche, un nombre relativement peu élevé de pays, notamment le Kazakhstan, la Malaisie et la Thaïlande ont enregistré une réduction de ces inégalités. La pauvreté aurait pu reculer davantage si les pays avaient pu contrôler la répartition des revenus en adoptant des politiques de croissance favorables aux pauvres. Le plus important pour les pays de la région n'est donc pas seulement d'accélérer la croissance économique mais également de rendre cette dernière plus inclusive et d'intensifier le rythme de réduction de la pauvreté.

8. La pauvreté est un concept pluridimensionnel qui fait intervenir à la fois les revenus et des éléments autres que les revenus : les indicateurs sociaux permettent de mieux apprécier un grand nombre de ces derniers. Tous les pays de la région ont fait des progrès, bien qu'à des degrés divers, en matière d'éducation et de santé, d'accès à une eau potable sûre et à de meilleures conditions d'hygiène. Bien que dans beaucoup de pays l'alphabétisation des adultes soit pratiquement universelle, les pays les moins avancés et beaucoup de pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud-Ouest doivent faire davantage pour améliorer les taux d'alphabétisation. Pour ce faire, il est essentiel non seulement de créer des programmes d'alphabétisation pour adultes mais également d'élargir la scolarisation dans l'enseignement primaire, surtout celle des fillettes. Il est également important de prévoir des mesures pour veiller à ce que les enfants n'abandonnent pas l'école et qu'ils finissent l'école primaire.

9. Dans le secteur de la santé, les pays de la région ont fait, au cours des dernières décennies, des progrès considérables pour accroître l'espérance de vie à la naissance. Les améliorations apportées à la nutrition, aux établissements sanitaires et à l'éducation figurent parmi les principaux facteurs y ayant contribué. Plusieurs pays ont pu accroître cette espérance de vie de plus de 10 années : ainsi un enfant né au Cambodge aujourd'hui peut espérer vivre 59 ans, soit 19 années de plus qu'un enfant né en 1980. Au Bangladesh on est passé de 49 ans en 1980 à 63 ans en 2006. L'allongement de la durée de vie est apparu plus clairement dans les pays qui avaient au départ une longévité courte. Malgré la réduction des disparités dans l'espérance de vie, celles-ci demeurent encore vastes entre les pays en développement de la région.

10. S'agissant de l'accès à l'eau et de l'hygiène, le taux de population ayant accès à de meilleures sources d'eau potable en Asie et dans le Pacifique est passé de 74 % en 1990 à 88 % en 2006 (tableau 2). Toutefois, ce taux n'est que d'environ 70 % dans les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral tandis que les économies en développement du Pacifique sont à la traîne avec un taux de 49 %.⁵ L'accès à des conditions d'hygiène s'est considérablement amélioré dans tous les pays de la région, bien que le pourcentage moyen, 55 %, soit peu élevé. La situation dans les sous-régions de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Ouest est encore pire : 35 % de la population seulement ont accès à de meilleures conditions d'hygiène.

⁴ Banque asiatique pour le développement, *Key Indicators for Asia and the Pacific 2008* (Manille, Banque asiatique pour le développement, 2008).

⁵ CESAP, *Statistical Yearbook for Asia and the Pacific* (publications des Nations Unies, n° de vente E.09.II.F.1).

Tableau 2. Population ayant accès à de meilleures sources d'eau potable et conditions d'hygiène

(Pourcentage)

| | <i>Eau</i> | | <i>Hygiène</i> | |
|-------------------------------|-------------|-------------|----------------|-------------|
| | <i>1990</i> | <i>2006</i> | <i>1990</i> | <i>2006</i> |
| Asie de l'Est et du Nord-Est | 70 | 89 | 53 | 68 |
| Asie du Sud-Est | 73 | 86 | 49 | 67 |
| Asie du Sud et du Sud-Ouest | 75 | 87 | 24 | 35 |
| Asie du Nord et Asie centrale | 92 | 94 | 89 | 89 |
| Pays insulaires du Pacifique | 50 | 49 | 52 | 52 |
| Asie et Pacifique | 74 | 88 | 44 | 55 |

Source : CESAP, *Statistical Yearbook for Asia and the Pacific 2008* (publication des Nations Unies, no. de vente E.09.II.F.1).

II. IMPACT DE LA CRISE ÉCONOMIQUE SUR LA PAUVRETÉ ET LE DÉVELOPPEMENT INCLUSIF

11. Les paragraphes précédents montrent clairement que beaucoup de pays ont fait des progrès considérables dans la réduction de la pauvreté et la promotion du développement social. Pourtant, les niveaux de pauvreté demeurent très élevés dans la plupart d'entre eux. Les autres indicateurs sociaux font également apparaître, en valeur numérique, une situation analogue. La crise économique et financière mondiale actuelle va sans aucun doute ralentir la progression dans la réduction de la pauvreté et dans certains cas, celle-ci risque de remonter. Le Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement résume ainsi quelques-uns des coûts humains les plus importants de la crise : « ... à savoir l'augmentation du nombre pourtant déjà inacceptable de personnes pauvres et vulnérables, femmes et enfants en particulier, qui souffrent et meurent de la faim, de la malnutrition et de maladies évitables ou curables, la montée du chômage, la réduction de l'accès à l'éducation et aux services de santé, et les lacunes que présente actuellement la protection sociale dans de nombreux pays »⁶. On tente d'analyser ci-après certains de ces coûts humains et leur origine dans l'optique de la région de l'Asie et du Pacifique.

A. Chômage et pauvreté monétaire

12. La crise affecte diversement les individus. Le ralentissement économique a eu pour principal effet de réduire le nombre d'offres d'emploi. Selon les dernières prévisions établies par l'Organisation internationale du travail (OIT), la région de l'Asie et du Pacifique pourrait perdre 26,3 millions d'emplois⁷. C'est surtout dans le secteur manufacturier d'exportation, notamment le vêtement, l'électronique et l'automobile, qui occupe une place importante dans de nombreuses économies de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, que l'emploi subit le plus les effets de la crise. Celle-ci a également durement touché des secteurs comme le tourisme, la finance, les services et l'immobilier. Toutefois, les chiffres officiels du chômage dans les pays de l'Asie du Sud-Est étant généralement bas eu égard à l'importance du secteur informel et de la forte dépendance de ces pays à l'égard du secteur agricole, les pertes d'emplois dues à la crise devraient être relativement moindres dans cette sous-région.

⁶ Résolution 63/303 de l'Assemblée générale, annexe.

⁷ Gyorgy Sziraczki, Phu Huynh et Steven Kopos, *The Global Economic Crisis: Labour Market Impacts and Policies for Recovery in Asia*, ILO Asia-Pacific Working Paper Series (Organisation internationale du Travail, Bangkok 2009).

13. Les chiffres globaux du chômage tendent à masquer l'ampleur et la profondeur du problème. Ce sont les femmes pauvres travaillant dans le secteur manufacturier, les jeunes et les personnes âgées ainsi que les groupes socialement marginalisés qui souffrent le plus du chômage. Les communautés ou les groupes victimes de discrimination et d'exclusion sociale quant à l'accès aux ressources de production, à des emplois décents et à la sécurité sociale se trouvent précarisés, qu'il s'agisse des communautés autochtones, des minorités ethniques, des handicapés, et des populations déplacées par les conflits, les grands projets de développement, la dégradation de l'environnement ou les catastrophes. En période de récession, les ouvriers sans qualifications et, parmi eux, en particulier les immigrants, sont les premiers à être licenciés parce qu'ils sont concentrés dans les secteurs vulnérables tels que la construction ou le tourisme et n'occupent souvent que des emplois temporaires.

14. Dans les pays en développement, ce sont surtout les femmes qui sont professionnellement vulnérables. Elles constituent la majorité des employés travaillant dans les secteurs les plus durement touchés par la crise actuelle. Ainsi, elles représentent 60 à 90 % de la main-d'œuvre dans le secteur de l'habillement, en particulier à l'étape de la chaîne d'approvisionnement requérant une main-d'œuvre abondante, elles jouent également un rôle majeur dans le nouveau secteur des services extérieurs tels que les centres d'appels et les services financiers. Les femmes qui occupent la majorité des emplois dans le secteur manufacturier d'exportation (par exemple au Bangladesh, en Malaisie, aux Philippines, en Thaïlande et au Viet Nam) vont vraisemblablement subir de plein fouet les effets de la contraction de la demande des pays industriels pour les exportations des pays en développement. Les femmes de la région constituent également une proportion importante des travailleurs temporaires et peu qualifiés, considérés comme une main-d'œuvre flexible dont on peut facilement se débarrasser en période de récession. Privées de la possibilité d'avoir un travail rémunéré, les femmes et les filles risquent d'être les victimes de trafiquants qui leur promettent un emploi, ou être précipitées dans la prostitution et d'autres formes d'exploitation extrême. L'OIT estime que la crise pourrait faire perdre leur emploi à 9 millions de femmes supplémentaires.

15. La croissance économique rapide ayant joué un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté en Asie et dans le Pacifique, la crise et le ralentissement de la croissance que connaît actuellement la région sont préoccupants. Aujourd'hui, non seulement les ouvriers perdent leur emploi mais des emplois disparaissent. Cette situation va rendre plus difficile l'absorption de la main-d'œuvre qui s'accroît et aggraver le chômage. Ceux qui ont la chance de conserver leur emploi risquent de voir leur salaire et leurs revenus réels, amputés. On peut les contraindre à accepter une réduction de leurs heures de travail. De plus, les chômeurs, en particulier les chômeurs sans qualifications, seront obligés de rechercher un emploi dans le secteur informel et dans l'agriculture ce qui aura des effets négatifs sur la productivité et les revenus dans ces secteurs. Même lorsque la croissance reprendra, il faudra un certain temps pour que les travailleurs reviennent à des activités productives d'amont. Tout cela aura pour conséquence de ralentir le rythme de la réduction de la pauvreté dans la région.

16. Des travaux empiriques sur les liens existants entre la pauvreté et le revenu par habitant font apparaître un rapport négatif entre les deux.⁸ Selon des travaux concrets entrepris par le secrétariat de la CESAP dans le passé et aujourd'hui, l'élasticité de la pauvreté monétaire par rapport au PIB par habitant se situe entre -0,85 et -1,15 pour l'ensemble de la région. Toute réduction de la pauvreté est donc

⁸ Voir, par exemple, CESAP, *A Future within Reach 2008* (publication des Nations Unies, n° de vente E.08.II.F.15) et CESAP, *Growth with Equity: Policy Lessons from the Experiences of Selected Asian Countries* (publication des Nations Unies, n° de vente E.00.II.F.14).

fonction de la croissance économique et tout ralentissement de la croissance entraînera un ralentissement correspondant dans la réduction de la pauvreté. D'après les estimations d'élasticité ci-dessus, on prévoit qu'en 2009, entre 65 millions et 85 millions de personnes supplémentaires seront maintenues dans la pauvreté (définie en parité de pouvoir d'achat d'un dollar par jour) en Asie et dans le Pacifique à cause de la crise économique.⁹ Selon les estimations du Département des affaires économiques et sociales du secrétariat, la baisse de la croissance du revenu par habitant en 2009 pourrait ralentir sensiblement la réduction de la pauvreté. Entre 73 et 103 millions de personnes supplémentaires risquent de demeurer pauvres ou de le devenir, par rapport aux anticipations de croissance d'avant la crise. Ce recul se ressentira essentiellement en Asie (A/CONF.214/4, par. 29).

B. Secteurs sociaux

17. Les pays en développement de l'Asie et du Pacifique ont fait des progrès non négligeables dans les domaines de l'éducation et de la santé. Ces progrès ont été notamment soutenus dans la réalisation des OMD pour l'éducation. Toutefois, la crise économique actuelle compromet ces progrès en réduisant la capacité des ménages et des gouvernements d'investir dans l'éducation. Elle pourrait en effet, si les recettes de l'État chutaient fortement, entraîner une diminution des dépenses publiques ce qui aurait des répercussions sur le financement des travaux de remise en état des écoles et celui des équipements scolaires et nuirait donc à la qualité de l'éducation. Non seulement la scolarisation est menacée mais les enfants issus de familles pauvres, en particulier les filles, risquent de subir des pressions pour quitter l'école et travailler davantage chez eux ou accepter des emplois à l'extérieur. L'expérience montre qu'une fois que les élèves quittent l'école plus de 12 mois, il est extrêmement difficile de les inciter à y revenir.¹⁰ Il faut entendre l'enseignement primaire universel comme correspondant à six années de scolarisation de sorte que pour atteindre l'objectif fixé pour 2015 (objectif 2 des OMD), il faut que tous les enfants aient été inscrits en 2010 au plus tard. Cet objectif ne sera pas atteint si l'on n'agit pas rapidement.

18. En période de crise, la diminution des ressources monétaires et financières n'incite guère les familles et les gouvernements à investir dans la santé. Lors des crises économiques précédentes, les dépenses publiques de santé ont baissé en termes réels par habitant comme cela fut le cas en Indonésie et en Thaïlande à la fin des années 90.¹¹ Même lorsque le secteur de la santé occupait un rang prioritaire dans le budget national, les dépenses réelles de santé par habitant ont baissé en même temps que l'ensemble des dépenses publiques. Les pays qui dépendent fortement de l'assistance extérieure pour leurs dépenses de santé risquent de pâtir davantage de la baisse potentielle des ressources fournies par les donateurs. Dans de nombreux cas, la contraction des dépenses publiques dans le secteur de la santé a surtout affecté les dépenses non salariales et les crédits d'investissement et a nui à la qualité des soins en réduisant l'accès aux médicaments et autres produits dans les établissements publics. Ce sont généralement les femmes et les enfants qui subissent de plein fouet l'impact des crises sur le secteur de la santé. Les femmes notamment doivent travailler plus longtemps et plus dur.

⁹ Prenant comme point de départ les 950 millions de pauvres recensés dans la région en 2005, on a utilisé chaque coefficient d'élasticité en combinaison avec la croissance du PIB par habitant afin d'obtenir le nombre de pauvres pour les années suivantes. Selon un des scénarios, le taux de croissance de 8 % du PIB atteint ces dernières années devrait se maintenir jusqu'en 2008 et 2009. Selon un autre scénario, on a pris le taux de croissance réel de 5 à 8 % du PIB en 2008 et le taux de 3 % prévu en 2009 pour obtenir des montants estimatifs du nombre de pauvres. La différence entre les estimations du nombre de pauvres dans les deux scénarios correspond à la perte potentielle de réduction de la pauvreté. Les deux chiffres se rapportant à la perte potentielle de réduction de la pauvreté dans le texte correspondent aux deux coefficients d'élasticité.

¹⁰ Banque mondiale, *Averting a Human Crisis during the Global Downturn* (Banque mondiale, Washington D.C, 2009), www.uniteforchildren.org/files/world_bank.pdf

¹¹ Ibid.

19. L'absence de protection sociale est un facteur important qui exacerbe les difficultés des pauvres et des personnes vulnérables dans la région.¹² En période de crise, les pauvres sont contraints de recourir à des subterfuges, souvent préjudiciables pour eux, consistant notamment à réduire le nombre de leurs repas, à consommer des produits moins nutritifs, à retirer leurs enfants des écoles, à vendre leur bétail et autres biens ou à emprunter de l'argent pour nourrir leur famille. Si la crise économique se prolonge et si rien n'est fait pour protéger les pauvres, elle risque de se transformer en crise sociale. Les difficultés économiques peuvent entraîner une aggravation de la criminalité, une augmentation du nombre de cas de détresse psychologique, la détérioration de la santé et la désintégration des familles.

C. Envois de fonds des travailleurs émigrés

20. Une main-d'œuvre abondante provenant de nombreux pays de la région est employée à l'étranger et les fonds rapatriés par cette main-d'œuvre sont non seulement substantiels mais ils ont également fortement augmenté au cours des dernières années. C'est l'Inde qui, en 2008, occupait le premier rang mondial parmi les pays en développement pour le montant des fonds rapatriés avec 30 milliards de dollars environ.¹³ La Chine, les Philippines, le Bangladesh et le Pakistan figuraient également à la même époque parmi les 10 premiers pays en développement du monde destinataires de ces fonds. En proportion du PIB, de petites économies de la région comme le Tadjikistan (45 %) et les Tonga (35 %) étaient également dans les dix premiers en 2007. Ces dernières années les courants d'envois de fonds ont progressé de plus de 10 % dans la région. Cela dit, bien que l'expérience des crises antérieures ait montré que les envois de fonds ont constitué les courants financiers les plus stables, on s'attend à les voir se ralentir et même leur volume se contracter dans de nombreux pays. Les envois de fonds à destination de la région tout entière devraient enregistrer une croissance négative de 4 à 8 % en 2009 contre une croissance positive estimée à plus de 15 % en 2008.¹⁴

21. Pour certains pays, en particulier en Asie du Sud, une part importante des envois de fonds provient des pays riches en pétrole du Conseil de Coopération du Golfe : dans le cas du Bangladesh et du Pakistan cette part a représenté, ces dernières années, 60 % et 50 % respectivement. L'expérience montre que même pendant les périodes de grande instabilité des cours du pétrole, les fonds rapatriés depuis ces pays continuent de circuler normalement. Beaucoup de ces pays œuvrent au développement de leurs infrastructures dans une perspective à long terme et disposent à cette fin de réserves de fonds considérables accumulées au cours des années. Il est donc peu probable que les travailleurs migrants se retrouvent au chômage en grand nombre. On notera à cet égard que pour l'exercice budgétaire 2009 les envois de fonds au Bangladesh (9,7 milliards de dollars) et au Pakistan (7,8 milliards de dollars) ont augmenté de 20 %, voire plus par rapport à l'exercice de 2008. Si les cours du pétrole baissent brutalement et demeurent bas pendant une période prolongée et si, pendant le même temps, sévit une grave récession économique mondiale, les envois de fonds en provenance des pays du Conseil de Coopération du Golfe baisseront également.

¹² CESAP, Strengthening social protection systems in Asia and the Pacific in the aftermath of the global financial crisis, *Macroeconomic Policy Brief*, No. 3 (juin 2009).

¹³ Dilip Ratha, Sanket Mohapatra et Zhimei Xu, "Outlook for remittance flows 2008-2010: growth expected to moderate significantly, but flows to remain resilient", *Migration and Development Brief* No. 8 (Banque mondiale, Washington, D.C, 11 novembre 2008).

¹⁴ Dilip Ratha et Sanket Mohapatra: "Revised outlook for remittance flows 2009-2011: remittances expected to fall by 5 to 8 per cent in 2009", *Migration and Development Brief* No. 9 (Banque mondiale, Washington, D.C, 23 mars 2009).

22. Les envois de fonds sont également une source non négligeable de revenus pour les populations insulaires du Pacifique. Bien que la circulation de ces fonds se soit dans le passé adaptée aux vicissitudes de l'économie, plusieurs de ces pays ont vu le volume de ces fonds se contracter en raison du ralentissement de la croissance de l'emploi en Australie, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande consécutif à la crise actuelle.

23. La baisse attendue des envois de fonds dans de nombreux pays va entraîner de grosses difficultés pour les populations et les économies de ces pays. Ces fonds constituent une source de importante de revenu pour de vastes populations, en particulier pour les ménages pauvres. Les dépenses résultant de ces envois alimentent l'activité économique et contribuent à la création d'emplois dans de nombreuses économies locales. L'effet multiplicateur en résultant a contribué, ces dernières années, à l'expansion économique de nombreux pays destinataires. Les apports de capitaux diminuant, la baisse de ces fonds non seulement aura un impact négatif sur la croissance économique mais elle créera aussi des difficultés de balance des paiements dans les pays destinataires. En résumé, le revenu des familles bénéficiaires diminuera, le chômage augmentera et les problèmes engendrés par la pauvreté s'aggraveront.

D. Aide publique au développement (APD)

24. La crise financière et économique dans le monde développé risque de conduire au ralentissement des courants d'APD vers les pays en développement de la région et les rendre moins prévisibles compromettant leur croissance à long terme et les perspectives de réduction de la pauvreté. Malgré le tarissement des courants d'APD ces dernières années, ceux-ci constituent toujours une source importante de financement pour le développement de nombreux pays en développement en particulier ceux d'entre eux ayant des besoins spéciaux. En 2006, l'aide publique au développement représentait 6 % du revenu national brut des pays les moins avancés de l'Asie et du Pacifique, 3,7 % de celui des pays en développement les moins avancés et 9 % de celui des petits Etats insulaires en développement contre 0,3 % pour toutes les économies en développement de la région.¹⁵ Beaucoup des pays ayant des besoins spéciaux n'ont pas d'autre source de financement extérieure que l'APD lorsqu'ils subissent les effets d'une crise : baisse des exportations, des envois de fonds des travailleurs émigrés et des recettes budgétaires.

III. POLITIQUES ENVISAGEABLES POUR LIMITER LES EFFETS NÉFASTES DE LA CRISE ÉCONOMIQUE SUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET LE DÉVELOPPEMENT INCLUSIF

25. De nombreux pays de la région ont pris diverses mesures pour limiter les effets néfastes de la crise économique et financière sur la réduction de la pauvreté et le développement inclusif. Partant d'un examen de ces mesures et d'un travail d'analyse consacré à ce sujet par le secrétariat de la CESAP et diverses organisations régionales et mondiales, on propose ci-après un ensemble de solutions envisageables pour aider les pauvres et les personnes les plus vulnérables à traverser cette période difficile.

A. Mesures de relance en faveur des pauvres

26. Un grand nombre de pays ont adopté des mesures de stimulation pour restaurer la croissance économique. Sur le plan monétaire, ces mesures ont consisté

¹⁵ CESAP, *Statistical Yearbook for Asia and the Pacific* (publications des Nations Unies, n° de vente E.09.II.F.1).

principalement à renforcer le secteur financier et à abaisser les taux d'intérêt. Sur le plan budgétaire, les dépenses publiques ont été accrues et les impôts réduits pour stimuler la demande intérieure et créer des emplois. Le développement des infrastructures physiques (routes et autoroutes, réseaux de transports en commun, voies ferrées, aéroports, réseaux électriques) a constitué la priorité absolue dans la plupart de ces programmes. Les pays ont affecté, en fonction de leurs besoins et de leurs priorités, des ressources supplémentaires à l'éducation, à la formation professionnelle, à la santé, aux programmes de protection sociale, aux logements sociaux, aux subventions pour les produits alimentaires et aux services publics, au développement rural, au développement des petites et moyennes entreprises (PME) et aux incitations à l'exportation, notamment pour le financement du commerce. L'écologie et la protection de l'environnement ont occupé des places de choix dans les programmes de la république de Corée et de la Chine. Ces mesures de relance ont été développées plus en détail dans un autre document destiné à cette session du Comité (E/ESCAP/CMP/1) où l'on analyse la manière dont ces mesures peuvent être appliquées pour restaurer la croissance économique tout en veillant à ce que les pauvres et les personnes les plus vulnérables en bénéficient largement.

27. Si l'ampleur de ces mesures de stimulation joue un rôle important dans la relance économique, leur composition est essentielle pour promouvoir une croissance favorable aux pauvres. Elles sont l'occasion de réformer les politiques économiques et ne doivent pas constituer un simple replâtrage. Elles devraient en outre tenir compte des besoins et des circonstances particulières de chaque pays. Elles devraient être mises en œuvre de manière transparente et efficiente pour que les populations les soutiennent totalement et se les approprient. Un élément majeur de la plupart de ces mesures, on l'a vu, est le développement des infrastructures physiques lequel n'est pas allé de pair avec la croissance économique rapide de la région : il est donc grand temps d'ouvrir de vastes chantiers. Ces chantiers devraient toutefois faire appel à une main-d'œuvre abondante et s'étendre aux régions rurales où la pauvreté est endémique. Leurs retombées ne se feront sentir qu'avec un certain délai mais ils contribueront dans l'intervalle à créer des emplois pourvu que les travaux soient harmonisés et exécutés sans retard.

28. Les secteurs sociaux sont souvent laissés pour compte en période de marasme économique et sont parfois même menacés de compressions budgétaires. Il faut donc utiliser davantage de ressources provenant des mesures de relance pour améliorer les services sociaux tels que l'éducation, la santé et l'hygiène dans les pays où ces services font cruellement défaut. Les pays devraient profiter de l'occasion pour consolider leurs programmes de protection sociale. On examinera plus en détail les questions d'investissement dans l'éducation et la santé et dans le renforcement des systèmes de protection sociale dans le chapitre III (B) du présent document.

29. Les abattements fiscaux ciblant certains secteurs et individus peuvent contribuer à stimuler la croissance. Toutefois, les personnes bénéficiant de ces abattements fiscaux ne dépensent pas les économies ainsi réalisées part criante d'une récession prolongée.¹⁶ Les particuliers ayant des revenus imposables ont certes besoin d'aide pendant ces périodes économiques difficiles mais ce sont surtout les populations pauvres et vulnérables que les responsables devraient aider. Les mesures de stimulation doivent comporter des programmes destinés à aider directement ces

¹⁶ Pour de plus amples détails sur ce point et sur d'autres aspects que devraient comporter les mesures de relance budgétaires, voir le Document final de Dhaka adopté à l'atelier régional de haut niveau sur le renforcement de l'action entreprise pour faire face à la crise financière mondiale en Asie et dans le Pacifique : rôle des politiques monétaires, budgétaires et politiques concernant l'endettement extérieur ("Strengthening the response to the global financial crisis in Asia-Pacific: the role of monetary, fiscal and external debt policies») Dhaka, 27-30 juin 2009 consultable sur www.escap.org/pdd/calendar/strengthening_responses_July09.asp.

populations à faire face aux conséquences de la crise. Les mesures introduites par le Gouvernement thaïlandais au début de 2009 comportaient par exemple un versement en liquide unique à l'intention des personnes employées faiblement rémunérées des secteurs public et privé. Cette mesure pourrait être reconduite si la reprise économique tardait à venir.

30. Les pays à même d'entretenir ou de valoriser les qualifications de leur main-d'œuvre pendant la crise pourront mieux tirer parti des nouvelles opportunités dès le début de la reprise. Il faut donc que les pays en développement mettent à profit les plans de relance pour soutenir des programmes de mise en valeur des qualifications, former ou recycler les ouvriers mis au chômage, en particulier les jeunes, afin de les aider à mieux s'adapter aux nouvelles possibilités d'emploi dans les années à venir.

31. L'agriculture constitue la principale source de revenus des pauvres et continue d'employer 60 % de la population active en Asie et dans le Pacifique. Si l'on ne remédie pas à des décennies de désintérêt pour l'agriculture, la pauvreté persistera et les inégalités continueront de s'aggraver dans la région.¹⁷ En outre, la crise silencieuse que connaît l'agriculture risque de se poursuivre avec de graves répercussions pour la sécurité alimentaire. Bien que plusieurs programmes de relance prévoient d'affecter des ressources au secteur agricole et au développement rural, on a surtout privilégié les secteurs non agricoles. Il faut donc consacrer davantage de ressources à ce secteur et fournir des services sociaux dans les régions rurales pour stimuler la productivité.

32. Étant donné leur potentiel de création d'emplois, les PME devraient aussi bénéficier des mesures de relance. Un grand nombre de travailleurs déplacés, en particulier des femmes, touchés par la crise, entreront dans le secteur informel. Il conviendrait donc de prendre des mesures de soutien, notamment par le microcrédit et la formation professionnelle, pour venir en aide à cette catégorie de population.

33. Au cours des dix dernières années, le microcrédit a très largement favorisé l'accès des plus pauvres à des prêts modestes et plusieurs grandes banques ont commencé également à fournir ce type de service. Le microcrédit est une bouée de sauvetage pour de nombreux pauvres, en particulier les femmes, et il doit être particulièrement protégé pendant les crises économiques. Certains pays ont prévu dans leur plan de relance des mesures pour protéger les institutions fournissant du microcrédit et augmenter leurs ressources mais il reste beaucoup à faire dans ce domaine. Les autorités monétaires pourraient par exemple faire en sorte que a) les banques publiques alimentent continûment les plans et les institutions de microcrédit; et b) les banques privées qui bénéficient d'un soutien financier de leur banque centrale maintiennent leur niveau actuel de financement du microcrédit.

34. Les plans de relance exigent des ressources que beaucoup de pays en développement, en particulier les pays ayant des besoins spéciaux, n'ont peut-être pas. Un grand nombre de ces pays accusent déjà de vastes déficits budgétaires et il n'existe pas de règle ou de théorie universelle permettant de déterminer une limite de sécurité à ces déficits. La situation peut varier d'un pays à l'autre mais les économies à croissance rapide ont généralement une surface budgétaire plus grande que les économies stagnantes. De plus, une bonne gestion macroéconomique et de faibles anticipations inflationnistes contribuent à élargir cette surface. Il ne faut donc pas perdre de vue, au moment de formuler des mesures de stimulation, les questions de stabilité macroéconomique. Une aide extérieure peut être essentielle pour de nombreux pays en développement.

¹⁷ CESAP, *Economic and Social Survey for Asia and the Pacific 2008: Sustaining Growth and Sharing Prosperity* (publication des Nations Unies, n° de vente E.08.II.F.7)

B. Investissements dans l'éducation et la santé

35. Les pays en développement de la région devraient protéger les acquis obtenus dans les secteurs de l'éducation et de la santé en priorisant leurs efforts et leurs investissements, malgré la crise économique. Là où les réductions de dépenses s'avèrent absolument nécessaires, les gouvernements devraient protéger celles qui sont les plus critiques pour maintenir les services d'éducation et de santé à un niveau approprié. Les programmes de protection des pauvres et des plus vulnérables devraient être une priorité. Dans le cas de l'éducation, les enfants de pauvres, en particulier les fillettes, sont les plus susceptibles de quitter l'école avant les autres enfants et les moins aptes à recevoir une éducation après avoir passé des mois ou des années en dehors du système scolaire. S'agissant des services de santé, leur amélioration passe par la solution des problèmes de malnutrition et de mortalité infantile et maternelle. Les soins de santé de base, y compris les soins destinés à la mère, doivent être garantis pour tous.

36. Les pauvres qui laisseraient leurs enfants à l'école pourraient bénéficier d'allocations en espèces et leurs enfants de visites médicales régulières et de vaccinations.¹⁸ Les programmes de versements en espèces sous condition se sont révélés efficaces dans plusieurs pays en encourageant les familles pauvres à investir dans la santé pour eux-mêmes et dans l'éducation de leurs enfants. Ces programmes sont donc importants pour les pauvres car ils atténuent les effets négatifs de la crise sur la santé et l'éducation. Ils permettent également de garantir une sécurité nutritionnelle adéquate aux groupes vulnérables ce qui a également un impact positif sur l'éducation et la santé. Les programmes d'alimentation scolaires sont également importants pour que les enfants restent à l'école et puissent se consacrer à leurs études, notamment dans les endroits où la pauvreté les contraint fréquemment à venir à l'école le ventre vide.

37. En dépit des risques qu'elle fait courir à l'éducation et à la santé, la crise offre également la possibilité d'entreprendre des réformes pour améliorer le fonctionnement des systèmes d'éducation et de santé dans la durée. Des contraintes budgétaires plus strictes permettent de justifier la mise en œuvre de réformes à long terme pour améliorer le fonctionnement de ces systèmes et même d'obtenir éventuellement un appui politique à cette fin. S'il importe que le montant des ressources soit suffisant pour atteindre les objectifs fixés en matière d'éducation et de santé, il est également essentiel de veiller à ce que ces ressources soient utilisées rationnellement, en particulier pour compenser certains des effets résultant de la compression des dépenses.

C. Renforcement des systèmes de protection sociale

38. La couverture des programmes de protection sociale dans la région de l'Asie et du Pacifique est généralement peu étendue.¹⁹ Les pays de la région ont donc dû recourir à des mesures d'urgence pour faire face aux crises précédentes, notamment la crise économique asiatique de 1997 et les crises énergétique et alimentaire de 2008. La même situation vaut pour la crise actuelle. Une action à long terme est donc nécessaire pour éviter d'avoir à recourir à des mesures exceptionnelles et notamment, la mise en place de régimes de protection sociale universelle ex ante pour surmonter la présente crise aussi bien que les crises futures. Les pays dotés de systèmes de protection adéquats peuvent rapidement étendre les programmes existants en période

¹⁸ Banque mondiale, *Averting a Human Crisis during the Global Downturn* www.uniteforchildren.org/files/world_bank.pdf

¹⁹ CESAP, «Strengthening social protection systems in Asia in the Pacific in the aftermath of the financial crisis », *Macroeconomic Policy Brief*, No. 3 (juin 2009).

de crise créant ainsi une automaticité ayant un effet stabilisateur macroéconomique plus rapide qu'une politique adoptée en fonction des circonstances.

39. Il existe différents moyens de mettre en place et de renforcer des systèmes de protection sociale. Les spécificités de ces systèmes varient d'un pays à l'autre en fonction des besoins et des infrastructures sociales en place, des types de vulnérabilité ainsi que de leurs capacités techniques et budgétaires à administrer leur différents programmes. Cela dit, une sécurité sociale de base pour tous les citoyens devrait comprendre les éléments suivants :

- a) une garantie d'accès universel aux services de santé essentiels;
- b) la garantie de la sécurité d'un revenu pour tous les enfants par des allocations familiales et/ou une allocation à l'enfant;
- c) la garantie d'accès à une assistance sociale de base pour les pauvres et les chômeurs; et
- d) la garantie de la sécurité d'un revenu pour les personnes âgées et les handicapés par un régime de retraite de base.

40. Différentes interventions sont possibles pour renforcer les systèmes de protection sociale : a) versements d'espèces de différents types (conditionnels ou non en fonction de la pauvreté, allocations-chômage, allocations familiales, retraite sociale), b) versements en nature, en particulier programmes d'alimentation scolaire, c) emplois dans les travaux publics et d) exemption de paiement des services essentiels de santé, d'éducation ou des services publics.

41. On s'est beaucoup intéressé ces dernières années à la mise en œuvre de programmes d'assistance sociale modulés en fonction des ressources et autociblés à l'intention des pauvres de la région. Dans un programme autociblé, les prestations sont limitées et seules les personnes très pauvres sont susceptibles d'être intéressées par un tel programme. À cet égard, un exemple notoire est la loi nationale indienne sur la garantie de l'emploi dans les zones rurales (*National Rural Employment Guarantee Act ou NREGA*) qui offre une garantie légale de 100 jours d'emploi pendant chaque exercice financier aux membres adultes de tout ménage rural prêt à accepter un travail manuel non qualifié avec un salaire statutaire minimum. Les participants à ce programme travaillent dans des projets tels que la conservation de l'eau, la lutte contre les inondations, l'irrigation et la mise en valeur des terres. Dans un programme modulé en fonction des ressources, on commence par identifier les personnes pauvres ayant besoin d'une assistance. Aux Philippines, un tel programme, *Pantawid Pamilyang Pilipino Program (Programme 4 P)*, verse aux ménages pauvres 500 pesos par mois pour leur santé et une subvention de 300 pesos par enfant pour l'éducation de ces derniers jusqu'à 14 ans. En échange, les bénéficiaires sont tenus de passer des visites médicales et d'envoyer leurs enfants à l'école. Au Pakistan, dans le cadre du programme *Benazir Support Programme*, les familles pauvres reçoivent des allocations mensuelles en espèces.

42. Pour financer adéquatement ces programmes de protection sociale à couverture limitée, il convient d'établir un nouvel ordre de priorité dans les dépenses publiques, surtout pendant la période actuelle de contraction budgétaire. Le redéploiement des dépenses peut constituer une source importante de financement de mesures de sécurité sociale améliorées. Il est également possible de rendre ces systèmes sensiblement plus efficaces. Dans les pays où il existe beaucoup de petits programmes, chacun ne permettant pas de réaliser des économies d'échelle ou d'atteindre un certain degré d'efficacité et ayant souvent des objectifs ou des populations cibles qui se recoupent, on pourrait combiner certains de ces programmes et obtenir ainsi de meilleurs résultats avec le même budget.

43. Les gouvernements doivent également apprendre à concevoir et mettre en œuvre des programmes de sécurité sociale pour protéger le grand nombre de personnes touchées par la crise, et cela à tous les niveaux de gouvernement, y compris à celui des autorités locales qui sont généralement responsables de l'exécution des programmes. L'intervention de divers départements et organismes gouvernementaux rend nécessaires la mise en place de mécanismes de coordination efficaces pour renforcer l'impact des mesures adoptées. Tout cela nécessite le développement de capacités institutionnelles auxquelles on peut faire appel en cas de besoin. La mise au point de mécanismes de ciblage et de paiements efficaces, de systèmes de vérification, de surveillance et d'évaluation des programmes de protection sociale, exige une stratégie à moyen terme.

44. Si l'assurance-chômage met pendant quelque temps les travailleurs à l'abri de la pauvreté, elle nécessite des ressources financières considérables ce qui contribue à l'augmentation des coûts de production. De plus, l'introduction d'un tel dispositif est rendue difficile par l'existence, dans la plupart des pays en développement, d'un vaste secteur informel. Malgré ces difficultés, rien n'empêche d'entreprendre des études de faisabilité concernant un régime d'assurance-chômage autofinancé étant donné que la formulation et la mise en œuvre d'un tel régime peut prendre beaucoup de temps.

45. Le renforcement des systèmes de protection sociale dans les pays de la région peut contribuer à réduire une dépendance excessive à l'égard d'une stratégie de croissance axée sur les exportations en réorientant la croissance vers la demande intérieure. Dans beaucoup de pays de la région le taux d'épargne privée est élevé en partie par précaution, pour faire face aux dépenses de santé, d'éducation et de retraite. Ainsi, la mise en place d'un système de protection sociale, notamment de services de santé et d'éducation et d'un régime de retraite, réduira la nécessité d'avoir une épargne élevée, ce qui conduira à une poussée de la demande intérieure et à une diminution de la part des exportations dans la croissance.

D. Maintien des courants d'aide au développement à l'étranger

46. Il est important que les pays donateurs maintiennent leur niveau d'assistance sous peine de porter un grave préjudice aux pays qui s'efforcent d'atteindre leurs objectifs de développement en cette période de crise économique. En même temps, ils doivent fournir cette aide de la manière la plus efficace possible pour que les pays bénéficiaires puissent progresser vers la réalisation de leurs objectifs de développement. Les pays en développement devraient également faire en sorte que l'assistance bilatérale et multilatérale qu'ils reçoivent soit utilisée de manière efficiente et affectée à des tâches prioritaires comme le renforcement des systèmes sociaux. Il convient également de donner suite aux accords conclus au Sommet du G-20, tenu à Londres en avril 2009, pour que les engagements pris à propos de l'APD soient respectés. Il est également important que les pays donateurs honorent leurs engagements.

E. Mesures pour faire face à la baisse des envois de fonds

47. La baisse des fonds rapatriés par les travailleurs migrants aura des effets économiques et sociaux défavorables sur les économies en développement destinataires. Les pays d'accueil, pour leur part, devraient éviter de prendre des mesures pour forcer les travailleurs migrants à rentrer dans leur pays d'origine. Par ailleurs, l'exploitation des travailleurs migrants, en particulier des femmes et des travailleurs sans qualification, devrait être combattue et leur accès aux services sociaux facilité. Dans certains pays, les fonds rapatriés passent par des filières informelles. Il est important que les filières officielles, par exemple le système bancaire, par lesquelles ces fonds arrivent dans ces pays, soient rationalisées et

rendues économiquement plus intéressantes afin qu'ils soient dûment comptabilisés et utilisés de manière appropriée et productive. Les gouvernements des pays ayant une main-d'œuvre migrante abondante devraient aussi élaborer des plans pour aider les travailleurs migrants de retour chez eux par des programmes nationaux de création d'emplois, la formation professionnelle et le renforcement des programmes de protection sociale.

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

48. La crise économique et financière mondiale risque d'entraîner la perte de 26 millions d'emplois en Asie et dans le Pacifique. On prévoit en outre qu'en 2009 elle maintiendra entre 65 millions et 85 millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté dans la région. Les populations les plus menacées sont les pauvres, les femmes travaillant dans le secteur manufacturier, les plus jeunes et les plus âgés, et les migrants peu qualifiés. On s'attend à ce que la crise retarde les progrès de la région dans la réalisation des OMD, parmi lesquels la réduction de moitié de l'extrême pauvreté et de la faim, l'enseignement primaire universel, la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et autres maladies. Les conséquences néfastes de la crise devraient se faire sentir de manière extrême dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

49. Pour faire face au coût humain de la crise il convient d'adopter une approche globale et coordonnée aux niveaux national, régional et mondial. Au niveau national, un certain nombre de mesures peuvent être prises en fonction des besoins et des caractéristiques de chaque pays. Beaucoup de pays ont adopté des plans de relance lesquels devraient être conçus pour que leurs retombées favorisent les pauvres et les personnes les plus vulnérables. Le développement des infrastructures physiques ne devrait pas se limiter aux seules régions urbaines mais également s'étendre aux régions rurales où vivent la plupart des pauvres. L'agriculture est la principale source de revenus des populations rurales et l'on ne saurait résoudre le problème de la pauvreté sans s'efforcer d'accroître la productivité dans ce secteur. Les PME, en raison de leur capacité à créer des emplois, devraient bénéficier de soutien pour ne pas en perdre. Les investissements dans l'éducation, la santé et autres secteurs peuvent être extrêmement bénéfiques pour tous les groupes sociaux, en particulier les femmes et les enfants. Surtout, la mise au point de systèmes de protection sociale universelle est nécessaire pour faire face à la présente crise aussi bien qu'aux crises à venir. Les pays ayant des systèmes de protection sociale adéquats peuvent rapidement élargir les programmes existants en cas de crise.

50. Au niveau régional, divers forums offrent la possibilité de mettre en commun des données d'expérience sur l'efficacité des mesures adoptées pour faire face à l'impact défavorable de la crise. L'Asie et le Pacifique constituant une vaste région, les pays qui la composent ont des besoins et des capacités techniques différents. À cet égard, l'échange d'informations sur les diverses expériences concernant l'impact de la crise et la création de mécanismes de coopération technique ainsi que la coordination des initiatives peuvent apporter beaucoup. Les décideurs auraient également intérêt à examiner, au niveau régional, la possibilité d'élaborer une perspective commune sur ce qu'il convient de faire pour accélérer la reprise en favorisant le développement inclusif. Le secrétariat de la CESAP aide déjà les pays de la région à atteindre ces objectifs et prévoit de redoubler d'efforts dans les années qui viennent.

51. Conformément à la résolution 65/1 de la Commission relative à l'application du « Document final de Bali pour faire face aux crises alimentaire, énergétique et financière », le secrétariat poursuivra ses activités de renforcement des capacités pour aider les membres et membres associés, en particulier les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, à

mettre en œuvre les principales recommandations contenues dans le Document final de Bali (E/ESCAP/65/15/Add.1) et à réduire l'impact de la crise économique par la recherche, des ateliers, des séminaires et la fourniture de services d'expert. La présente session du Comité porte sur les moyens de remédier aux effets négatifs de la crise conformément aux recommandations de la résolution 65/1. Le secrétariat analysera plus en détail l'impact de la crise financière et proposera des solutions dans l'*Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2010*.

52. Conformément à la demande formulée dans le Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, la CESAP, avec d'autres organismes des Nations Unies, continuera de se mobiliser pour promouvoir la reprise et le développement des pays en développement, en particulier des plus vulnérables d'entre eux.

53. La coopération Sud-Sud peut jouer un rôle efficace dans le renforcement de l'assistance financière et technique aux pays de la région qui en ont besoin et devrait être encouragée. La coopération triangulaire pour le développement qui réunit des pays développés et des pays en développement, peut permettre d'obtenir des ressources supplémentaires pour la mise en œuvre des différents programmes. Les avantages de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour le développement dans la région sont de plus en plus grands, notamment en raison de leur efficacité sur le plan des coûts, de leur rôle dans le transfert de qualifications et de compétences, le développement des capacités et le transfert de la technologie appropriée. Étant donné la gravité de la crise financière que traverse le monde développé, la coopération régionale devrait s'étendre aux secteurs financier et économique.

54. Beaucoup de pays en développement en particulier de pays les moins avancés comptent sur les courants d'APD pour aller plus vite dans la réalisation de leurs objectifs de développement. En outre, ne disposant pas d'une marge budgétaire suffisante, ils sont dans l'incapacité d'adopter des mesures de relance pour rétablir leur croissance économique. En même temps, en cette période de crise économique et financière, on peut craindre un tarissement des courants de ressources, en particulier de l'APD, vers ces pays. Il faut donc, qu'au niveau mondial, les pays développés et autres donateurs veillent à l'acheminement ininterrompu de l'APD, en particulier vers les pays les moins avancés et les pays ayant des besoins spéciaux pour qu'ils poursuivent leur développement socioéconomique. Les envois de fonds des travailleurs migrants ont joué un rôle majeur à cet égard, en particulier pour réduire la pauvreté dans les pays destinataires. La communauté internationale devrait donc faire en sorte que la crise ne suscite pas de réactions hostiles contre les migrants dans les pays d'accueil car cela pourrait nuire à la reprise dans leur pays d'origine.

55. Les pays membres voudront bien faire part de leur expérience des répercussions de la crise et le Comité donner son avis sur les solutions à retenir pour en atténuer les effets néfastes sur la réduction de la pauvreté, le développement inclusif et la réalisation des OMD.

- - - - -